tion, et, si elle se produit, la combattre, soit par de légers drastiques (aloès, par exemple), soit par des eaux purgatives naturelles (Pullna, Birmenstorff et Hunyadi-Janos).

De l'usage des alcools.

Mais si vous pouvez être très-tolérants dans la variété des aliments et des boissons que vous permettrez aux cardiaques, il est cependant un point sur lequel vous devez faire des réserves absolues : c'est sur l'usage des alcools (1).

Limités à un verre à liqueur après les repas, les alcools n'ont pas d'effets fâcheux, ils stimulent et activent les digestions; mais il n'en est pas de même lorsque, dépassant cette limite, on arrive à l'abus d'alcool ou de boissons alcooliques. Ces abus sont des plus préjudiciables aux porteurs d'affections cardiaques, et ils ne peuvent que favoriser et activer cette altération granulo-graisseuse dont nous devons retarder le plus possible l'apparition.

Du thé et du café.

A côté de l'alcool il faut placer l'abus du thé et du café; ces médicaments qui sont d'excellents toniques du cœur, comme nous le verrons, produisent souvent, lorsqu'on en abuse, des palpitations sur lesquelles Percival et Stokes (*a*) ont insisté depuis longtemps; je connais bien des personnes, et je pourrais me citer comme exemple, qui ne peuvent prendre, même à des doses très-restreintes, du thé ou du café sans éprouver des intermittences du côté du cœur. Je reconnais toutefois que l'usage modifie ces effets : vous aurez donc pour ces deux boissons à vous rapporter aux habitudes de vos malades.

Du tabac.

Le tabac, comme l'alcool, doit attirer votre attention, et vous devez repousser absolument son usage chez les indi-

(1) Voir aux *Leçons sur les traitements des maladies de l'estomac*, l'action toxique des alcools, et les résultats des recherches de Dujardin-Beaumetz et Audigé à ce sujet.

(*a*) Percival, *Lame brief notices of the deletorious and the medicinal effects of greentea*, in *Dublin Hospital Reports*, 1817. — Stokes, *Traité des maladies du cœur et de l'aorte*, trad. par Sénac, 1864, p. 525, 529.

vidus atteints d'affections du cœur. En effet, si nous laissons de côté les quelques troubles passagers et même cette sorte d'empoisonnement chronique que détermine chez l'homme l'abus du tabac, nous voyons que le tabac, ou, si l'on veut, son alcaloïde, la nicotine, a une action toute spéciale sur la moëlle et le système nerveux. A doses élevées, comme l'a montré Cl. Bernard (1), il augmente les battements du cœur et produit des intermittences, et ceci vous explique combien sont désastreux ses effets sur les cardiopathies.

(1) Cet alcaloïde est un des poisons les plus violents que l'on connaisse; quelques gouttes tombant sur la cornée d'un animal le tuent presque instantanément. La nicotine, par l'apparence symptomatique de ses effets et par son activité, se rapproche beaucoup de l'acide prussique (Cl. Bernard, *Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses*).

La nicotine agirait surtout sur la protubérance (Vulpian) et sur le bulbe (G. Sée). Administrée à faible dose, elle accélérerait les battements du cœur (Claude Bernard, Blatin, Jullien); mais cette accélération serait précédée d'un stade de ralentissement (Traube); à dose toxique la nicotine produirait toujours l'accélération du cœur, mais cette fois sans ralentissement initial.

Sur les vaisseaux sanguins, la nicotine à faible dose ne produirait aucune action, mais à dose toxique elle augmenterait la contractilité des vaisseaux et, par cela même, la tension vasculaire (Cl. Bernard, G. Sée, Basch et Oser, Traube, Rosenthal, Truhart). Cette action n'est pas admise par Vulpian, qui la considère comme un artifice de préparation.

D'après Stugocki, Fageret, Jullien, Eugène Fonssart, il suffirait de fumer un cigare ou une pipe pour constater d'une manière évidente une accélération du pouls, et on pourrait compter de 5 à 12 pulsations de plus qu'avant d'avoir fumé; jamais on n'aurait observé de ralentissement.

Les tracés sphygmographiques indiqueraient une augmentation dans la force des battements. G. Sée considère la nicotine comme un poison vasculo-cardiaque, il pense que son influence sur la digestion et les sécrétions n'est que secondaire (*a*).

(*a*) Vulpian, *Comptes rendus de la Société de biologie* (*Nicotine*, 1859). *Leçons professées à la Faculté de médecine*, 1875 (*Progrès médical*, 1875). — Rouget, *Journal de physiologie*, 1860. — Tardieu, *Etude médico-légale et clinique sur l'empoisonnement*. — Graves, *Clinique médicale*, 3e édit., t. II. — Decaisne, *Intermittences des battements du cœur et du pouls par suite de l'abus du tabac à fumer* (*Gazette des hôp.*, 1864). — Beau, *De la fumée de tabac considérée comme cause de l'angine de poitrine* (*Acad. des sciences*, 1862). — Bertillon, *Union médicale*, 1866. — Math. Fageret, *Du tabac, son influence sur la circulation et l'innervation*. Thèse de Paris, 1867. — *Mémoires de la Société contre l'abus du tabac*. — G. Sée, *Leçons de la Charité* (*Mouvement médical*, 1875). — Fonssard, *De l'empoisonnement par la nicotine et le tabac*. Thèse de Paris, 1876.

Graves, Beau, Joly, Decaisne, Bertillon, Blatin (1), ont depuis longtemps appelé l'attention sur ces faits, et, plus récemment, Germain Sée a insisté longuement sur ce point. aussi tout le monde connaît-il aujourd'hui cet état angineux particulier, développé par l'usage du tabac. Défendez donc, messieurs, à vos malades non seulement de fumer, mais encore de vivre dans une atmosphère où se trouvent réunis un grand nombre de fumeurs. Efforcez-vous de montrer à vos clients les graves conséquences qui en résulteraient pour eux, s'ils ne mettaient pas fin à une habitude vicieuse et dangereuse qui ne peut qu'aggraver leur maladie du cœur.

De l'hygiène morale.

A côté de ces grands préceptes d'hygiène, il faut signaler l'hygiène morale et ne jamais oublier cette parole si juste de Michel Peter : « Le cœur physique est doublé d'un cœur moral. » En effet, toutes les passions politiques ou autres, toutes les émotions vives, auront leur retentissement du côté du cœur ; elles augmenteront le travail de ce dernier, et par cela même seront causes aggravantes de la maladie. Il faut donc que le cardiaque évite tous les mouvements passionnels ; qu'il renonce au jeu, à la politique, aux affaires, à la spéculation ; en un mot qu'il se couvre pour ainsi dire, d'une triple cuirasse, comme le dit Horace, contre laquelle viendront se briser toutes les émotions dont l'atteinte ne pourrait qu'aggraver son état et accélérer la marche des accidents.

Mais ces préceptes d'hygiène morale et générale ne suffisent pas toujours, et il est d'autres points sur lesquels nous devons insister.

Climats.

Quel climat conseillez-vous à un cardiaque? Aux maladies

(1) Decaisne a observé vingt et un cas d'intermittences du pouls, indépendamment de toute lésion organique du cœur, sur quatre-vingt-huit fumeurs incorrigibles. D'après lui, l'abus du tabac peut produire un état pathologique qu'il appelle *narcotisme* du cœur, et qui se traduit par des intermittences dans les battements de cet organe et dans les pulsations de la radiale (*Académie des sciences*, 1865). Jolly et Bertillon ont confirmé ces faits.

du cœur conviennent surtout les climats doux et tempérés, à température fraîche plutôt que chaude. Rejetez tout-à-fait les climats excessifs : dans les pays froids, les accidents fréquents du côté du poumon entraînent le trouble des fonctions du cœur; dans les régions trop chaudes, le malade aura à redouter la fréquente anémie des pays chauds, les troubles intestinaux, diarrhées, dysentérie et de plus les intoxications palustres, toutes causes de débilitation générale.

De l'habitation.

Recommandez à vos malades d'éviter les brusques variations de température ou l'air trop chargé d'humidité. Que le cardiaque se choisisse une habitation bien aérée, peu exposée aux violents courants d'air, et, par conséquent, plutôt dans une vallée abritée des vents et de l'humidité que sur le sommet d'une colline ou d'une montagne élevée.

Voyons maintenant ce qu'on doit penser et ce qu'on peut attendre des bains et de l'hydrothérapie en général.

Aérothérapie.

Nous n'aurons que quelques mots à dire sur les bains d'air comprimé ; nous reviendrons plus complètement sur cette question lorsque je parlerai des affections pulmonaires (*a*), mais ce que je puis vous dire, c'est que tout le monde paraît être d'accord, aujourd'hui, pour repousser ces bains d'air comprimé du traitement des affections cardiaques (1).

(1) Au point de vue des avantages à retirer de l'aérothérapie dans le traitement des affections du cœur, deux opinions opposées sont en présence. Pour les uns, comme Ducrocq, l'air comprimé est inefficace dans les maladies du cœur, il est même contraire dans le traitement des affections organiques de cet organe; Fontaine partage en partie cette manière de voir, puisqu'il considère que l'hypertrophie du cœur et les affections cardiaques, caractérisées par des lésions des valvules sygmoïdes ou tricuspides sont des contre-indications à l'emploi de la pneumothérapie. Le professeur Schnitzler (de Vienne) est du même avis, et dit n'avoir jamais tiré grand profit de cette méthode dans le traitement des cardiaques.

D'autres auteurs ont vanté les effets de l'air comprimé, et Waldenburg, par exemple, pense que les inspirations d'air comprimé sont in-

(*a*) Voy. t. II, *Traitement des maladies du poumon*. — *Leçons sur l'aérothérapie*.

Des bains.

Quant aux bains tièdes, vous pourrez les permettre à vos malades ; pris avec prudence, sans être trop prolongés ou trop souvent répétés, ils sont sans inconvénients. Mais il n'en est pas de même des bains trop chauds ou des bains froids de mer ou de rivière ; comme les bains de vapeur, ils ne peuvent qu'être nuisibles, aussi devez-vous les défendre.

Des bains froids.

L'eau froide, en effet, et l'eau de mer en particulier, peut provoquer des accidents multiples, entre autres des congestions locales vives, principalement des congestions pulmonaires ; or, vous le savez, celles-ci ne peuvent qu'augmenter le trouble de la petite circulation, qui survient l'un des premiers du reste, dans l'ensemble des lésions mitrales. Surveillez donc vos malades, recommandez-leur la prudence, et rappelez-leur que bien souvent on a vu survenir des accidents graves après des bains de mer pris inconsidérément par des cardiaques.

diquées dans les affections du cœur gauche, insuffisance mitrale et aortique, et dans les sténoses des orifices veineux et artériels gauches. Les expirations dans l'air raréfié sont indiquées dans les maladies du cœur droit (insuffisance tricuspide, sténose du cœur droit).

Lambert, qui a repris les expériences de Waldenburg, croit aussi à l'efficacité de l'air comprimé qu'il compare, comme action, à la digitale. Comme avec ce médicament, le pouls se régularise sous l'action de l'air comprimé, mais le processus est différent : la digitale augmente d'abord la force contractile du cœur, et ce n'est que consécutivement que les divers phénomènes morbides et la congestion disparaissent; avec l'air comprimé, la congestion disparaît d'abord et la régularisation de la circulation vient ensuite.

D'après Lambert, les bains d'air comprimé rendent la systole plus facile. Il y a diminution du travail du cœur gauche et augmentation du travail du cœur droit, disparition de la congestion pulmonaire et de la dyspnée, augmentation de la capacité vitale, oxygénation et décarbonisation du sang plus énergique.

Dans l'hypertrophie du ventricule gauche, on obtiendrait de bons résultats du traitement : abaissement de la tension artérielle, diminution de la congestion pulmonaire.

Enfin, Lambert conseille les inspirations d'air comprimé dans les affections valvulaires (*a*).

(*a*) Ducrocq, *Étude expérimentale sur la respiration d'air comprimé*. Paris, 1875. — Lambert, *Etude clinique et expérimentale sur l'action de l'air comprimé et raréfié*. Thèse de Paris, 1877.

De l'hydrothérapie.

Quelques médecins cependant ont pensé que l'hydrothérapie pourrait donner de bons résultats. Malgré les faits de Fleury, Bouillaud, Hirtz, Michel Peter (*a*) et autres observateurs, je crois que vous devez proscrire de pareils moyens ; et lorsqu'on parcourt les observations citées à l'appui de l'emploi de douches froides dans les affections mitrales, on se demande s'il ne s'agissait pas plutôt de troubles anémiques que de véritables lésions du cœur. Pour ma part, je crois, avec Beni-Barde, contre-indiquée l'hydrothérapie dans les maladies du cœur compensées.

Des eaux minérales.

Ceci nous amène à vous parler de l'emploi des eaux minérales, et nous devons nous demander s'il existe des eaux ayant une influence curative sur les affections du cœur. Non, à notre avis, ces eaux n'existent pas. Citons cependant le travail du docteur Dufresse de Chassaigne (1), qui soutient

(1) Expérimentant avec les eaux de Chaudesaigues, rangées parmi les sources alcalines chaudes, et avec les eaux de Bagnols, classées parmi les eaux sodiques sulfureuses chaudes, Dufresse de Chassaigne dit avoir constaté souvent la guérison de l'anévrysme rhumatismal du cœur.

Bien que, dit l'auteur, rigoureusement ces eaux thermales puissent être appliquées à tous les cas, en général, cependant il ne faut pas que l'affection soit trop ancienne, que l'induration des valvules soit arrivée à l'état cartilagineux, ni que les rétrécissements soient trop multipliés, trop anciens et tapissés de végétations. — La durée du traitement est de dix-huit à vingt jours (à la source) ; l'eau est employée en boissons, en bains et en étuves ; la douche ne s'administre que si la maladie s'accompagne de douleurs ou de raideurs articulaires.

Lorsque le malade ne peut venir prendre les eaux, Dufresse de Chassaigne le traite par le sulfure de potasse, seul ou additionné de fer réduit par l'hydrogène ou d'acétate de plomb cristallisé ; le sulfure de potasse est prescrit à la dose de 5, 10, 15 centigrammes, le matin à jeun, soit en pilules, soit en solution dans de l'eau distillée filtrée.

Sulfure de potasse.....	5 gr.
Gomme arab. en poudre....	7 —

M. S. A. et faites 100 pilules.

Une le matin pendant trois jours ;

(*a*) Beni-Barde, *Traité théorique et pratique d'hydrothérapie*, 1874. — Suffermann, *De l'emploi de l'hydrothérapie dans les maladies du cœur* (*Gaz. méd. de Strasbourg*, 1871). — Dufresse de Chassaigne, *Du traitement et de la guérison de l'anévrysme du cœur*. Paris, 1877. — Fleury, *Traité thérapeutique et clinique d'hydrothérapie*, 1866. — Hirtz, *Gazette médicale de Strasbourg*, 1872.